

Edité le : 20/01/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

COMMUNAUTE DE COMMUNE VALLEE DE L'HERAULT
BERENICE RIVIERE

2 PARC D'ACTIVITES DE CAMALCE
BP 15
34150 GIGNAC

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).
Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par ().**

Identification dossier :	LSE20-7559	Analyse demandée par :	ARS DT DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2001-12865-1	N° Prélèvement :	00247970
N° Analyse :	00247925		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CENTRE ANIANE	Code PSV :	0000000324
Localisation exacte :	HABITATION, rob cuisine, 44 bis boulevard felix Giraud		
Dept et commune :	34 ANIANE		
UGE :	0128 - CC. VALLEE DE L'HERAULT		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	CTE COMMUNES VALLEE HERAULT 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCE BP 15 34150 GIGNAC		
Nom de l'installation :	CC. VH - ANIANE	Type :	UDI
Prélèvement :	Code : 000317 Prélevé le 17/01/2020 à 09h39 Réception au laboratoire le 17/01/2020 à 16h32 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BERGEON Pauline Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	CHLORE		
Motif du prélèvement :	CS		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 17/01/2020 à 17h06

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain Température de l'eau	11D1@ 12.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	11D1@	7.6	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #	
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.22	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.29	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Bioxyde de chlore	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne selon NF EN ISO 7393-2				
Analyses microbiologiques									
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D1@	3	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1			0 #	
Escherichia coli (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#	
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#	
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	11BSIR	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #	
Caractéristiques organoleptiques									
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative					
Odeur	11D1@	0 Chlore	-	Qualitative					
Saveur	11D1@	0 Chlore	-	Qualitative					
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative					
Turbidité	11D1@	0.19	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027			2 #	
Analyses physicochimiques									
Analyses physicochimiques de base									
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	517	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		200	1100 #	
Cations									
Ammonium	11D1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10 #	

11D1@ ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)

11BSIR ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié.pour les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres analysés.

Jean-christophe D'OLIVEIRA
Directeur Qualité

